



## ***Postulat pour la création d'un Jardin du Souvenir pour nos animaux de compagnie***

La perte d'un animal de compagnie est fréquemment une source de grande tragédie pour son propriétaire. Parfois, cette perte est vécue comme la perte d'un membre de la famille et s'avère particulièrement difficile à endurer.<sup>1</sup> Bien que cela puisse sembler étrange pour certains, ceux qui ont vécu cette perte comprennent la douleur qui l'accompagne. La SVPA (Société Vaudoise de la Protection des Animaux) a déjà mis en place un Jardin du Souvenir à Sainte-Catherine, spécialement conçu pour répondre aux besoins des personnes concernées.

Il est donc également crucial de donner aux propriétaires d'animaux de compagnie de notre région un endroit où ils peuvent se remémorer leurs précieux amis. Nous envisageons d'aménager un lieu de recueil qui permettra à chacun de :

- Déposer de manière anonyme les cendres de leur animal décédé.
- Installer une plaque commémorative en l'honneur de leur animal.

Le projet de création d'un Jardin du Souvenir pour nos animaux de compagnie revêt une grande importance pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il servira de **soutien aux propriétaires d'animaux en deuil**<sup>2</sup>, les aidant à traverser cette période difficile et favorisant leur bien-être émotionnel. La perte d'un animal de compagnie est souvent aussi douloureuse que la perte d'un être humain<sup>3</sup>, et ce jardin pourrait devenir un lieu de réconfort et de méditation.

De plus, ce jardin permettra de rassembler les amoureux des animaux, **favorisant ainsi les échanges d'expériences** et le **renforcement des liens au sein de la communauté**. Il témoignera également de la compassion de la municipalité envers ses habitants propriétaires d'animaux, reconnaissant l'importance de ces compagnons dans la vie des gens et offrant un soutien pendant leur deuil.

Le Jardin du Souvenir aurait aussi une **vocation éducative** en éveillant la conscience du public quant à l'importance des soins apportés aux animaux de compagnie et au respect qui leur est dû, même après leur décès. Il favorisera des dialogues sur les responsabilités des propriétaires d'animaux et sera un lieu de respect envers les animaux décédés.<sup>4</sup>

De plus, ce jardin sera conçu pour accueillir tous les types d'animaux de compagnie, créant un **espace inclusif** où tous les propriétaires se sentiront les bienvenus, quel que soit leur choix d'animal de compagnie.

---

<sup>1</sup>[https://www.svpa.ch/activites/jardin\\_souvenir/#:~:text=La%20SVPA%20a%20r%C3%A9alis%C3%A9%20%C3%A0,une%20concession%20%C3%A0%20la%20SVPA.](https://www.svpa.ch/activites/jardin_souvenir/#:~:text=La%20SVPA%20a%20r%C3%A9alis%C3%A9%20%C3%A0,une%20concession%20%C3%A0%20la%20SVPA.)

<sup>2</sup> <https://www.rts.ch/archives/tv/information/mise-au-point/6275882-le-jardin-du-souvenir.html>

<sup>3</sup> <https://www.quatre-pattes.ch/campagnes-themes/themes/animaux-compagnie/faire-ses-adeux-a-son-animal-de-compagnie>

<sup>4</sup> <http://www.crematoire-animalier-lausanne.ch/>

En intégrant des **pratiques respectueuses de l'environnement**, comme la création d'espaces verts écologiques et la préservation de la faune locale<sup>5</sup>, ce projet aura un impact positif sur l'environnement, montrant comment la communauté peut concilier les besoins émotionnels de ses membres avec le respect de la nature.

Enfin, le Jardin du Souvenir pourrait devenir une **attraction touristique locale**, permettant aux visiteurs de découvrir les commémorations et d'en apprendre davantage sur la relation spéciale entre les humains et leurs animaux de compagnie.

En somme, le Jardin du Souvenir dédié à nos amis de compagnie serait bien plus qu'un simple lieu commémoratif. Il serait un espace de guérison, de soutien communautaire, d'apprentissage, de préservation de l'environnement, de célébration et de connexion avec la nature. Ses avantages s'étendraient au-delà du domaine émotionnel pour influencer positivement la société dans son ensemble. Nous demandons donc à la Municipalité d'étudier la possibilité d'intégrer ce projet avec le postulat déposé par M. Pascal Riesen et ses collègues concernant un parc d'ébattement pour chiens à Gland, afin de déterminer s'il peut être inclus dans ce projet ou s'il nécessite un autre emplacement plus adapté pour accueillir un Jardin du Souvenir pour nos amis de compagnie.

Nous vous remercions, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, ainsi que les membres de notre Municipalité, de considérer cette opportunité exceptionnelle qui s'offre à nous pour soutenir ce projet. Cela apportera une réelle valeur ajoutée aux habitants de notre Ville et de notre région qui partagent leur vie avec un animal de compagnie.

Gland, le 14 septembre 2023

José CAIANO - PS

Albulenë UKSHINI SEFA – PS

Angelita Galvez - PS

---

<sup>5</sup> <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/communiqués.msg-id-87439.html>